



COMMUNE DE GANDELU
02810

Flash Info

Septembre 2022

PLAQUE COMMEMORATIVE AU NOM DES HABITANTS DE GANDELU

En mémoire de Monsieur Denis Boudeville, Maire de 2001 à 2022, vous pouvez participer à une plaque commémorative au nom des habitants de Gandelu ; un emplacement est prévu en mairie pour recevoir vos dons. Un livre de condoléances est aussi à votre disposition en mairie.

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Par arrêté préfectoral n° 2022-101, le 1^{er} tour des élections municipales partielles aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 (2^{ème} tour le 23 octobre si besoin) afin de procéder à l'élection de deux nouveaux conseillers municipaux. La date butoir des inscriptions en sous-préfecture est fixée au 17 septembre 2022. Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie pour connaître les démarches à suivre. Le nouveau Conseil Municipal sera mis en place après les élections municipales partielles.

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CONGES

Le secrétariat de mairie sera fermé du 12 au 16 septembre 2022 pour cause de congés. Une permanence des élus sera assurée mercredi 14 septembre de 10h00 à 12h00

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : WWW.GANDELU.COM

Vous pouvez retrouver les informations et actualités de la commune sur www.gandelu.com.

NOEL DES ENFANTS DE 0 A 10 ANS

Afin de préparer les festivités de Noël, merci de vérifier que vos enfants sont bien inscrits sur notre liste en nous retournant le formulaire ci-dessous ou en nous contactant par mail à mairie-de-gandelu@wanadoo.fr ou par téléphone au 0323714114 (réponse impérative avant le 21 octobre).

CADEAUX DE NOEL

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

DEPOTS SAUVAGES

Les abris bus et les poubelles de la commune ne sont pas faits pour les ordures ménagères des particuliers. Les personnes qui déposent leurs ordures en dehors du circuit de collecte habituel sont amendables.

HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES

TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LA MATERNELLE ET LE PRIMAIRE

ALLER MATIN	RETOUR MATIN	ALLER APRES-MIDI	RETOUR APRES-MIDI
08:15 GANDELU - DOM. CLIGNON	12:02 GANDELU - ECOLE	13:30 GANDELU - DOM. CLIGNON	16:40 MONTIGNY - ECOLE
08:20 GANDELU - PREMENT	12:06 BRUMETZ - ECOLE	13:33 GANDELU - PREMENT	16:48 BRUMETZ - ECOLE
08:27 GANDELU - ECOLE	12:14 MONTIGNY - ECOLE	13:37 GANDELU - ECOLE	16:51 GANDELU - ECOLE
08:30 BRUMETZ - ECOLE	12:22 BRUMETZ - ECOLE	13:40 BRUMETZ - ECOLE	16:59 GANDELU - PREMENT
08:35 MONTIGNY - ECOLE	12:25 GANDELU - ECOLE	13:45 MONTIGNY - ECOLE	17:01 GANDELU - DOM. CLIGNON
08:41 BRUMETZ - ECOLE	12:30 GANDELU - PREMENT	13:51 BRUMETZ - ECOLE	17:10 GANDELU - ECOLE
08:50 GANDELU - ECOLE	12:32 GANDELU - DOM. CLIGNON	14:00 GANDELU - ECOLE	17:14 BRUMETZ - ECOLE
			17:22 MONTIGNY - ECOLE
			17:30 BRUMETZ - ECOLE
			17:33 GANDELU - ECOLE
			17:38 GANDELU - PREMENT

*Pour les
élèves de
Montigny*

*Pour les
élèves de
Gandelu*

TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LE COLLEGE DE NEUILLY ST FRONT

ALLER MATIN	RETOUR SOIR	RETOUR MERCREDI MIDI
07:18 GANDELU - PREMENT	16:40 NEUILLY ST FRONT - CES	12:10 NEUILLY ST FRONT - CES
07:23 GANDELU - ABRI	17:08 GANDELU - PREMENT	12:33 GANDELU - PREMENT
07:25 GANDELU - DOM. CLIGNON	17:13 GANDELU - ABRI	12:38 GANDELU - ABRI
07:50 NEUILLY ST FRONT - CES	17:15 GANDELU - DOM. CLIGNON	12:40 GANDELU - DOM. CLIGNON

TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES LYCEES DE CHÂTEAU-THIERRY

ALLER MATIN	RETOUR SOIR	RETOUR MERCREDI MIDI
07:10 GANDELU - ABRI	18:14 CHÂTEAU-TH. - LYCEE LA FONTAINE	12:30 CHÂTEAU-TH. - LYCEE LA FONTAINE
07:11 GANDELU - DOM. CLIGNON	18:20 CHÂTEAU-TH. - JULES VERNE	12:40 CHÂTEAU-TH. - JULES VERNE
07:37 CHÂTEAU-TH. - CES JEAN ROSTAND	19:10 GANDELU - DOM. CLIGNON	13:20 GANDELU - DOM. CLIGNON
07:40 CHÂTEAU-TH. - LYCEE LA FONTAINE	19:11 GANDELU - ECOLE	13:21 GANDELU - ECOLE
07:45 CHÂTEAU-TH. - JULES VERNE		

BROCANTE

La brocante organisée par le Comité des Fêtes et Animations de Gandelu aura lieu le 18 septembre dans la grande rue et la rue du Dr Pénit, avec buvette, restauration assurée par Julien Pizza et village médiéval aux pourtours de l'église par le clan Gormsson.

Inscriptions en mairie les mercredis 7 et 15 septembre de 18h30 à 20 h00. Paiement lors de la réservation. Renseignements au 06.46.44.23.78

Nous demandons aux participants de la brocante de ne pas laisser derrière eux invendus, poubelles, encombrants et autres sur les lieux d'exposition. Le dépôt de déchets est amendable.

Pour le Maire empêché, le 1^{er} Adjoint,
Bernard CANESSA